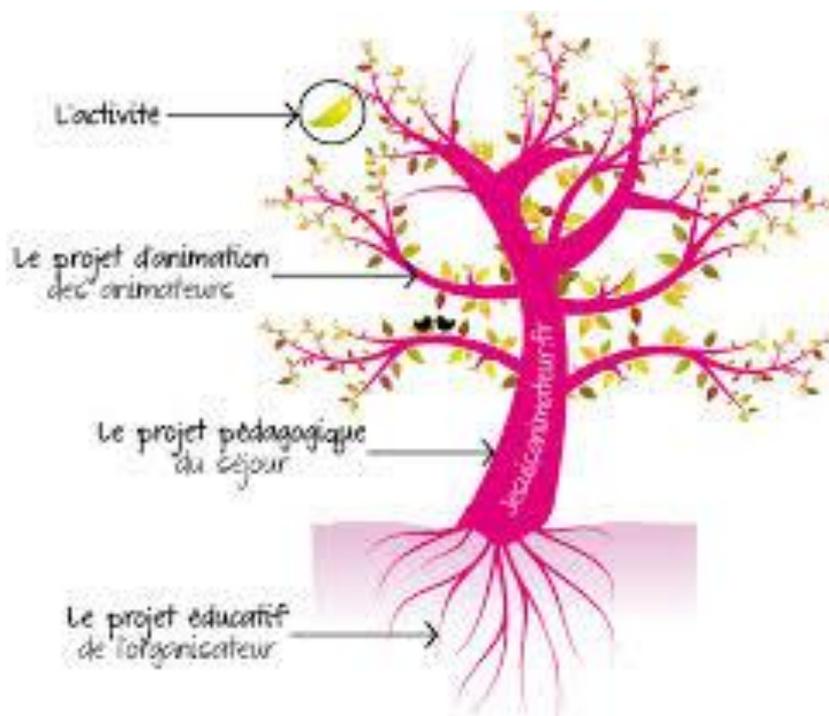




Association L.A.P.A.G.E

Agréée Jeunesse et d'Education Populaire



PROJET EDUCATIF

2022-2023

Maison de l'Enfance René Chojnacki

35 rue Delforge ANICHE

Tél : 09.64.04.96.81. Fax : 03.27.91.10.06.

Email : association.lapage.anche@gmail.com

SOMMAIRE

	Pages
Préambule	3
La structure	4 à 5
Valeurs fondamentales	6 à 7
Objectifs généraux	7
Objectifs spécifiques aux A.C.M.S.H Péri et Extrascolaires	8
Champs d'actions	9
Secteur Enfance	10
Secteur Jeunesse	11
Secteur Adultes	12

PREAMBULE

A.L.A.P.A.G.E. : Association Laïque Anichoise de Promotion d'Animation et de Gestion Educative

Siège social : Maison de l'Enfance René Chojnacki
35 rue Delforge, 59580 ANICHE

HISTORIQUE

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901, elle a été créée le 20 décembre 1989 par l'adjoint à la jeunesse et aux affaires scolaires, avec des personnes qui voulaient réactiver l'Amicale Laïque dans la commune.

Elle avait pour but initial l'animation destinée aux jeunes de la cité : organisation de « boums », Festival Rock, Festival du film Fantastique, voyages organisés.

Avec le temps et les conjonctures, nos actions évoluent associant éducatif et ludique.

L'implication de la municipalité dans les contrats C.A.T.E.¹ puis A.R.V.E.J.² a accentué cette tendance. En effet, la gestion de ceux-ci a été confiée par convention à l'association qui a mis tout en œuvre pour que ces accueils soient conformes aux directives D.R.D.J.S. et correspondent aux demandes des familles.

En septembre 2004, le Conseil Municipal a décidé de remunicipaliser les accueils périscolaires. L'association ne propose plus d'animations dans les écoles publiques depuis cette date.

En 1990, l'association a acheté aux Houillères Nationales, une maison de « maître ». Pour équilibrer ses charges, elle en a loué une partie à la FLASEN³ qui en fit un centre de formation pour adultes jusqu'en 1996.

Par cela, l'association a été liée à la formation. Des réorganisations gouvernementales ont mis un terme à cette collaboration.

De 1994 à 2002, l'association a géré une Maison de Quartier implantée au Champ de la Nation, quartier sensible confronté à des difficultés socio-économiques où diverses activités étaient proposées aux jeunes et aux moins jeunes.

¹ C.A.T.E. : Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant

² A.R.V.E.J. : Aménagement des Rythmes de Vie de l'Enfant et du Jeune

³ FLASEN : Fédération Laïque des Associations Socio-Educatives du Nord

LA STRUCTURE

CADRE GENERAL

Le Conseil d'Administration s'est tourné au fil du temps vers l'accueil des enfants. Des travaux d'aménagement et de mise en conformité des locaux ont été entrepris. Ces transformations ont permis la mise en place des accueils extra-scolaires.

Depuis 2004, ces locaux s'appellent officiellement « Maison de l'Enfance René Chojnacki ».

Le fonctionnement

L'association est administrée par un Conseil d'Administration dont les membres sont élus lors de chaque Assemblée Générale annuelle.

Ses administrateurs participent bénévolement aux orientations stratégiques et au développement de l'association. Ils s'assurent que la prestation de loisirs soit réelle, constante et de qualité. Ils délibèrent sur l'ensemble des actions, projets financés et leur suivi.

Ils s'assurent de la bonne tenue des comptes et de la situation de la trésorerie.

Locaux et équipements

Le rez-de-chaussée du bâtiment est réservé à la Petite Enfance ; espace comprenant :

- Deux grandes salles d'activité, une de 80 m² et une de 140 m².
- Une petite salle aménagée en nurserie, garage, cuisine, bricolage,
- Un espace de repos et de détente
- Une kitchenette
- Une infirmerie
- Des sanitaires

Le 1^{er} étage du bâtiment prévoit deux possibilités d'utilisation : la restauration et les activités

En effet, nous disposons de :

- Une grande salle d'activité
- Deux salles annexes
- Une cuisine équipée
- Des sanitaires

Au deuxième étage :

- Une bibliothèque
- Un site informatique

En 1998, avec le soutien financier de la C.A.F., l'association a acheté trois chalets façon « montagnard » créant un accueil innovant et attrayant pour les 6-11 ans.

Les adhérents peuvent profiter :

A l'arrière :

- Un parc boisé près d'un hectare équipé de deux modules de jeux, balançoire, portique, toboggan, jeux à ressorts
- Un jardin éducatif
- Une yourte et deux tipis pour des activités ou des séjours accessoires

A l'avant :

- Un parking sécurisé

A proximité :

- Des espaces sportifs : salles omnisports, dojo, tennis, ...

Agrément

L'association L.A.P.A.G.E. est agréée Association de Jeunesse et d'Education Populaire sous le n° 59 JEP 1543 par la D.D.C.S.⁴ Grâce aux partenaires et, en particulier, à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord et à la Municipalité d'Aniche, elle a étendu ses domaines d'activités à l'enfance et à la jeunesse, dans les accueils périscolaires, les centres de loisirs.

Agréés et contrôlés par la D.D.C.S., les **Accueils Collectifs de Mineurs Sans Hébergement Péri et Extrascolaires 3-11 ans** sont enregistrés sous les numéros 0590002AP000122-E01 et 0590002CL000122. Ces accueils font l'objet d'un projet pédagogique annuel et de bilans d'activités pour chaque période.

Personnel

Pour assurer l'encadrement et le bon fonctionnement de chacun de nos accueils, nous disposons d'une équipe d'animation qualifiée, compétente, ayant un savoir-faire reconnu. L'équipe pédagogique se compose de :

Directrice diplômée B.A.F.D., titulaire du P.S.C.1	
Equipe de l'A.C.M.S.H. 3-5 ans	Equipe de l'A.C.M.S.H. 6-11 ans
Un directeur adjoint diplômé B.A.F.A. en cours de formation B.A.F.D.	Un directeur adjoint diplômé, B.A.F.D. et B.A.P.A.A.T « Loisirs du jeune et de l'enfant »
Trois animatrices diplômées B.A.F.A. dont une en cours de formation B.A.F.D., Un animateur en cours de formation B.A.F.A.	Une animatrice diplômée B.A.F.A., en cours de formation B.A.F.D. Une animatrice diplômée B.A.F.A. Un animateur non diplômé

Le personnel technique est formé de :

- Deux ouvriers d'entretien polyvalent du patrimoine associatif
- Deux employés de service pour l'entretien des locaux

Le service administratif est constitué de :

- Un cadre de gestion
- Une secrétaire

⁴ D.D.C.S. : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

VALEURS FONDAMENTALES DE L'ASSOCIATION

Depuis 2005, les membres du Conseil d'Administration font évoluer le projet éducatif de l'association, essentiellement axé dans le cadre du loisir éducatif et des temps libres, des enfants et des jeunes, en optant vers une démarche éducative, participative et citoyenne des parents en soutenant leur fonction parentale.

Texte de base aux projets pédagogiques des différents secteurs, il sert de référence aux actions développées par l'association.

L'association favorise l'épanouissement de la personnalité et elle contribue au développement et à l'autonomie intellectuelle et morale du jeune enfant, donc de l'adulte qu'il deviendra.

L'association défend les valeurs de laïcité, de solidarité, de respect et elle a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté.

Valeurs définies	D'une manière à :
Le respect des autres, de soi	Susciter chez l'enfant, l'estime de soi par sa valorisation et par la reconnaissance de la place qu'il tient, et développer l'affirmation de soi. Lutter contre l'agression verbale et physique par la médiation et le dialogue.
La laïcité	Sensibiliser les enfants, parents et adultes à mieux se comprendre, à s'enrichir de la diversité de l'autre par une pédagogie adaptée et faire cohabiter tout particularisme social, culturel, politique ou religieux.
La solidarité	Développer le savoir « vivre ensemble » et l'engagement collectif. Développer le sens de l'acte gratuit et du bénévolat. Favoriser le travail de groupe.
La démocratie	Comprendre ses droits. Respecter ses devoirs. Tolérer les idées des autres.
La citoyenneté	Permettre à tous de trouver une place dans la société, de devenir acteur et de s'intégrer dans une démarche citoyenne. Impliquer les enfants, leurs familles et les habitants dans différentes actions.
La dignité humaine	Accueillir toutes les familles et refuser tout préjugé dans le respect des principes de la laïcité.
La liberté d'expression et d'opinion	Soutenir les initiatives individuelles et collectives et favoriser l'expression, l'éveil à la culture, les rencontres intergénérationnelles.
L'éducation populaire	Diffuser la connaissance au plus grand nombre. Permettre à tous de jouer un rôle dans notre société.

Au-delà de ces valeurs, l'association intervient pour sensibiliser les enfants et les parents à la protection de la nature, au développement durable pour que tous s'épanouissent dans un monde et dans un environnement préservé.

L'association se veut surtout être un lieu privilégié d'échanges, de rencontres, de convivialité, de partage d'expériences, de confrontation d'idées...

L'association offre à ses adhérents l'opportunité de prendre des responsabilités et de s'épanouir.

Nous serons attentifs à faire évoluer l'association en répondant aux besoins nouveaux de nos adhérents.

OBJECTIFS GENERAUX

- Proposer un lieu d'information, d'expression et de valorisation individuelle et collective.
- Favoriser la vie sociale dans un esprit d'ouverture à toutes les générations.
- Développer les actions d'accompagnement des personnes et des familles en difficultés.
- Soutenir les initiatives individuelles et collectives afin de favoriser l'expression, l'éveil à la culture, les rencontres intergénérationnelles et l'accès aux loisirs.
- Aider les enfants et les jeunes à acquérir progressivement leur autonomie.
- Former des éducateurs capables de reconnaître, de comprendre et de favoriser le développement de tous.
- Développer la capacité de chacun à se prendre en charge, à travailler, à décider et à agir en groupe.
- Favoriser la participation active des individus à la vie sociale, culturelle et économique de la société.
- Favoriser les échanges et les rencontres autour de la fonction parentale.

OBJECTIFS SPECIFIQUES AUX A.C.M.S.H. PERI ET EXTRASCOLAIRES

- Favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances par une offre de proximité, accessible à tous notamment les enfants porteurs de handicaps, de qualité en tenant compte de la situation sociale des familles.

- Politique tarifaire en fonction du quotient familial.
- Accueil privilégiant les petits effectifs.
- Encadrement permanent, compétent, qualifié et sensibilisé aux différentes situations de handicaps.

- Développer chez l'enfant l'acquisition des repères essentiels à la vie sociale, à l'autonomie et à la créativité

- Les accueils de loisirs, lieux d'apprentissage et de socialisation, favorisent la rencontre avec d'autres enfants, d'autres adultes.
- Ils permettent à l'enfant d'apprendre à devenir autonome, libre et responsable dans notre société.
- Ils font découvrir la pratique d'activités nouvelles.

- Soutenir les parents dans leur fonction éducative

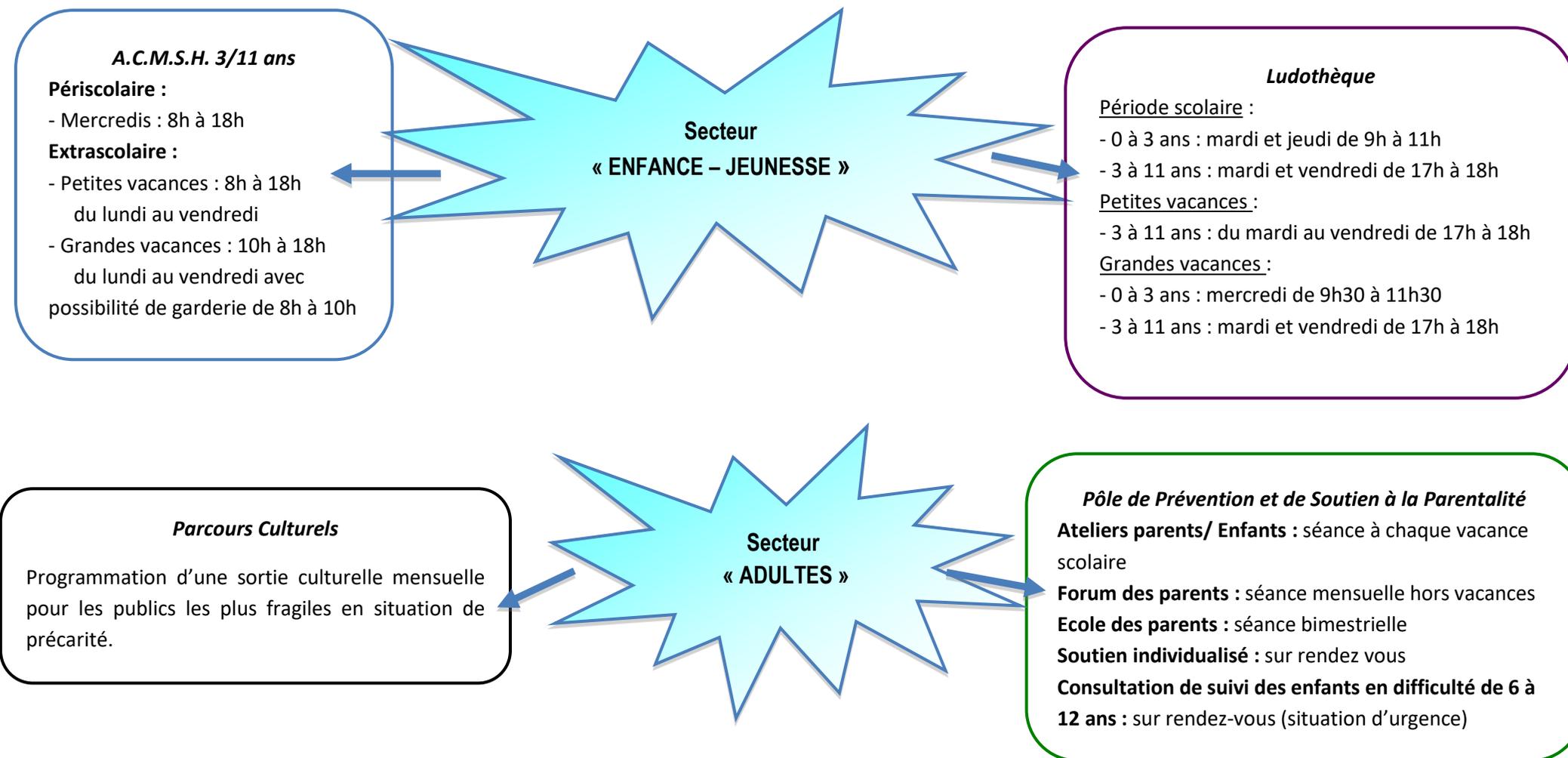
- Apporter une attention privilégiée à la communication avec les parents par l'accueil, les échanges, les rencontres.
- Favoriser la découverte de l'accueil aux enfants de moins de 6 ans par le jeu et l'acquisition de repères sécurisants.
- Mettre à disposition des jeux pour leur découverte en famille.

- Respecter le rythme de vie de chacun en tenant compte des habitudes, de ses besoins fondamentaux, biologiques et psychologiques.

Co signataires du Plan Educatif de Territoire entre l'Etat, la CAF du Nord, la Municipalité d'Aniche, notre association s'engage sur la charte qualité du **Plan Mercredi** et organise cet accueil autour de 4 axes :

- Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier les enfants porteurs de handicap.
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs.
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition...).

CHAMPS D'ACTION



Secteur « *Enfance* »

BUT	Donner à chaque enfant les moyens nécessaires à son épanouissement physique, moral, intellectuel, pour qu'il devienne un citoyen respectueux.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager le développement de l'autonomie en privilégiant la dimension du jeu, du plaisir - Sensibiliser à la vie collective en accueillant des enfants de milieux différents, ou présentant un handicap - Stimuler la créativité, l'imagination - Développer la communication et les relations avec les parents : avant, pendant, après - Accompagner les parents dans leur fonction parentale - Favoriser la vie quotidienne en respectant le rythme, les habitudes des enfants, en conciliant les temps d'activités et les temps de vie quotidienne - Permettre à l'enfant de se construire par la pratique de jeu - Valoriser et renforcer les liens parents-enfants et de tous les membres de la famille par la pratique du jeu.
METHODES	<ul style="list-style-type: none"> - En participant à la socialisation de l'enfant par la valorisation des capacités individuelles, en ayant recours aux « savoirs » de tous - En apprenant à utiliser ses propres ressources, à vivre et à être bien en collectivité, en harmonie avec son corps par des activités physiques, gestuelles, motrices, d'expressions pour acquérir une meilleure estime de soi et une qualité de vie - En permettant la responsabilisation de chaque instant : c'est en conscience que l'enfant distingue le bien du mal, la bonne ou la mauvaise attitude - Par l'écoute attentive des enfants/enfants et enfants/adultes que nous cernerons les difficultés et les potentialités de chacun pour mieux répondre à leurs besoins et à leurs attentes - En favorisant l'apprentissage actif de la liberté, de la solidarité et de la citoyenneté - En apportant des éléments de réponse, d'information et d'assurance à chacun - En établissant des rapports de confiance entre tous les participants
PERSPECTIVES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager au droit de l'extension une aire de jeux privative aux 3-5 ans. - Equiper le nouvel espace de vie (extension)

Secteur « Jeunesse »	
BUT	Accompagner l'enfant dans sa construction de futur adulte et de citoyen actif et responsable.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'apprentissage social : le partage, les activités collectives, le respect et l'écoute des autres - Favoriser le développement de l'enfant : la créativité, l'imagination, l'autonomie et les initiatives - Favoriser les règles d'hygiène : corporelle, alimentaire, environnementale - Impliquer les parents dans : le fonctionnement de la structure, l'information, les rencontres, les échanges.
METHODES	<ul style="list-style-type: none"> - En favorisant l'écoute : l'équipe doit être capable de comprendre, d'analyser et répondre aux demandes non exprimées des enfants - En enrichissant les connaissances et les savoirs de chacun - En dispensant à tous les obligations de la vie collective et quotidienne par leur apprentissage et leur acceptation - En assumant toute sa part dans le groupe, en s'impliquant totalement dans les activités proposées - En privilégiant le contact avec les autres - En donnant des règles de savoir-vivre - En associant les enfants aux activités pour qu'ils en saisissent le sens et qu'ils mesurent les efforts à fournir pour réussir - En faisant prendre conscience de la beauté de la nature, en démontrant les implications écologiques sur notre environnement de l'activité humaine (pollution, tri sélectif, recyclage...)
PERSPECTIVES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le jardin éducatif - Construire une nouvelle salle d'activité - Mettre en place un « village du monde » : Une yourte, deux tipis, un dôme, un kota finlandais, ...

Secteur « Adultes »

BUTS	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'insertion sociale, professionnelle, morale des adultes - Proposer des actions favorisant la participation des bénéficiaires du R.S.A., des habitants des quartiers prioritaires de la ville - Lutter contre toutes les formes d'exclusions et favoriser la mixité sociale - Faire connaître les droits de chacun - Privilégier une participation citoyenne - Accompagner les adultes dans leur fonction parentale
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Rompre l'isolement - Développer l'action préventive et l'accompagnement des personnes en difficultés - Permettre l'accès à la culture, aux loisirs - Impulser et susciter des initiatives individuelles et collectives - Favoriser la mobilité des personnes - Permettre l'expression, la reprise de confiance en soi et l'échange entre adultes grâce notamment au groupe de parole de parents - Apporter des connaissances aux parents sur des thématiques de la vie quotidienne et de la fonction parentale - Apporter un soutien parental individualisé
METHODES	<ul style="list-style-type: none"> - En organisant des activités intégrant les aspects psychologiques, environnementaux et culturels, des parcours individuels, pour résoudre les freins à leur mobilité - En développant des modalités d'accompagnement pour tous adaptées - En favorisant, les échanges entre parents, les rencontres avec des professionnels - En mettant à disposition un lieu ressources documentaires sur les problématiques familiales (aides possibles, parentalité, éducation, logement, ...)
PERSPECTIVES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> - Conforter les actions engagées pour les familles en difficulté.